

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 27 FEVRIER 1849.

LES PERTES DE 1837 ET 1838.

Quoique cette question ait déjà été bien discutée en Chambre et dans la presse depuis dix à douze jours, nous pensons qu'il n'est pas encore trop tard pour ajouter quelques mots, d'autant plus que le comité général fait ce soir son rapport à la Chambre, et qu'ainsi celle-ci va encore s'occuper de cette brûlante question durant sa séance de ce jour. MM. les ultra-loyaux continuent à jeter les hauts cris, ils lèvent feu et flamme et ne mettent pas fin à leurs attaques et leurs menaces, révolutionnaires selon nous, loyales selon eux. Mais cela ne saurait durer; c'est par point d'honneur que les tories font tant de tapage à des qu'ils sentent que la question commence à vieillir, ils l'abandonneront pour en saisir une autre, et jeter la même *comédie* avec des figures aussi tragiques. C'est là la nature du tory; il a toujours été ainsi; il agonise de même.

Ce qui contribue un peu à augmenter la fureur démagogique et révolutionnaire de ces archi-loyaux, c'est qu'en leur a prouvé que la mesure, proposée pour l'indemnité, est basée sur les principes mêmes, reconnus et avoués en 1845 et 1848 par les tories lorsqu'ils avaient le pouvoir en main. Il est en effet évident d'entendre que le ministère tory, le 27 février 1846 faisait écriture par l'hon. D. Daly, secrétaire provincial d'alors, ce qui suit aux commissaires nommés pour s'enquérir des pertes de l'insurrection : « En faisant la classification ou extrayant vos instructions du 12 décembre dernier, l'interrogation de S. E. n'est pas que vous soyiez dirigés par d'autres sortes de précepte que celle que fournit la sentence des *rechts außer*. » Qu'est-ce que cela peut dire! Que les tories n'intendaient pas alors limiter l'indemnité aux individus reconnus sous le dénomination de *loyaux sujets*? Pourquoi donc aujourd'hui sont-ils tous hors d'eux-mêmes, puisque le ministère du jour ne fait que tirer la conséquence du principe qu'eux-mêmes ont posé en 1845? La raison en est facile à trouver; c'est qu'ils ne sont plus au pouvoir, et que pour y montrer ils peuvent tout faire, même prendre les armes contre le gouvernement au cri de: « vive la mort ! »

Mais n'allons pas nous imaginer que sur cette question les Canadiens-Français ont contre eux toute la population parlant la langue anglaise. Non; d'un côté se trouvent les tories et de l'autre les libéraux. Voilà pour quoi les journaux anglais qui ont des principes libéraux parlent, sur ce sujet, absolument comme les journaux en langue française. Le *Montreal Register* dit, dans sa feuille du 22 que l'opposition des tories est une opposition factieuse. Il la condamne de toutes ses forces; puis il ajoute: « On parle beaucoup de loyauté. Nous aussi nous sommes loyaux. Nous sommes Anglais; nous sommes sentiments et sympathissons aux Anglais. Mais nous n'avons pas cette loyauté qui consiste à exalter un parti et à proscrire tous les autres, à taxer la société pour le bien-être d'une secte, à calomnier la reine en donnant la sanction de son peccat à l'exclusion et au pillage, ou à sacrifier les droits du peuple à la prérogative royale. Nous ne pensons pas non plus que, pour parvenir à nos objectifs révolutionnaires, il faut rompre avec les hommes d'autres nations, ou nous complaire nécessairement à blesser nos co-sujets, parce qu'ils n'appartiennent pas à notre race. » Un peu plus loin, toutefois, s'adressant aux réformistes du Canada, il écrit: « Nous ne devrions pas nous joindre à eux, même en résistant à aucune mesure que nous n'apprécions pas entièrement. C'est la même politique de suicide, dont les réformistes ne devraient pas se rendre coupables. Si nous objectons aux plans et aux procédures du ministère, soit en parlement ou ailleurs, faisons nos objections d'une manière ouverte et par d'autres moyens; mais gardons-nous de nous unir à l'ennemi commun en jetant les murs râs et nous mettant nous-mêmes dans une opposition temporaire. Autrement nous affublons les mains de ceux par qui seuls nous pouvons espérer d'obtenir le redressement des griefs actuels. Le parti conservateur peut accepter d'applaudir à notre indépendance, mais il rira assurément de notre folie. »

Ce sont là à n'en pas donner, des conseils que tous les journaux libéraux devraient répéter et adopter; c'est en les suivant que nous pourrons réussir à mouvementer les réformistes au pouvoir, et obtenir pour le pays les mesures de justice dont il a tant besoin.

Nos lecteurs et les libéraux en général pourraient peut-être croire que la passation de l'assembléement de MM. Boulton et Nelson a dû quelque peu calmer les ultra-loyaux à des sentiments plus justes et plus conciliants que ceux dont ils viennent de faire si tristement preuve, et que depuis ils ont peut-être même adapté le langage du *Register*. Que nos lecteurs en jugent. Le *Herald* de samedi dit en effet que cet aménagement, c'est du sucre dans la médecine: « Nos idées et nos cours, ajoute-t-il, nous encourageant à résister à un pareil traitement, et à jeter à la portée les ignorantes, qui essaient de prescrire un remède aussi inférieur et destructeur, composé également d'insulte et de mal, quel que bien sucré ou doré qu'il puisse être. » Le *Herald* examine ensuite le vœu que cette mesure *n'est pas* sanctionnée par la couronne. Ainsi, les attaques, les injures, les menaces, rien ne manque; c'est toujours le même langage. Pourtant voilà quelque chose de plus significatif; c'est un passage d'une correspondance du *Herald*, ce journal loyal, bien loyal, archi-loyal; les loyances dit l'écrivain, « emploieront d'abord des moyens constitutionnels, et, s'ils ne réussissent pas, ils lèveront le justifiable STENDARD DE LA REVOLTE. » Quand ils lèveront l'étendard de la révolution, ils triompheront ou mourront autour de lui..... S'ils ont besoin de secours, les libres et éclarés poissos (blackguards), au sud de la ligne 45, répondront à l'appel. Le jour de l'annexion sera un mauvais jour pour Jean-Baptiste. Je crains que le pauvre homme ne soit destiné à bûcher le bois et charrier l'eau de ceux sur qui il crache aujourd'hui. » Comme l'on voit, ce n'est pas là un langage bien volé, ni bien pacifique. C'est tout honnêtement de la loyauté, comme l'entendent les tories. Selon eux, la révolte est justifiable. Alors pourquoi donc errent-ils si fort contre les insurrections de 1837 et 1838? Les insurgés d'alors sont donc justifiables, selon la même doctrine? Il y a donc une raison de plus de leur donner une in-

démence pour leurs pertes? Mais non; les tories ne veulent pas cela; il n'y a qu'eux qui soient justifiables. Il n'y a qu'eux de loyaux sujets; et bien qu'ils usent continuellement d'un langage révolutionnaire et qu'ils parlent même de passer armes et bagages aux Américains, ils crient: « Vive la reine; » continuant à vanter leur loyauté, et à traiter le gouvernement actuel et l'immense majorité du pays du titre de *rebelle!*! Laissons-les encore dire et redire ces gentillesse; c'est trop fort pour être sérieux, c'est trop ridicule pour être cru.

Mais ce qui a lieu d'utiliser en cette question, c'est de voir des Canadiens faire cause commune avec les tories pour attaquer le ministère. L'œuvre de M. Papineau décidément, rompt tous les liens qui pouvaient exister entre moi et les libéraux; il se déclare ainsi tout-à-fait l'ennemi du ministère actuel et du tout gouvernement modéré et sage; il aime mieux mettre le pays aux mains des tories que de le voir gouverné par des hommes aussi libéraux et aussi patriotes que ceux qui sont aujourd'hui au timon des affaires; ce n'est après tout qu'une conséquence de son axiome: l'érise la patrie plutôt qu'un *principe!* Pour s'en convaincre, lisons les extraits suivants: « Oh! nous avons eu trop de confiance; nous avons eu tort de compter quelques heures sur une administration qui s'efface chaque jour de plus en plus, qui rejette un à un tous les principes qu'elle invoquait pour grimper au pouvoir... Que deviennent donc toutes ces belles protestations que vous faites il y a trois jours. MM. les ministres pour le Bas-Canada! Elles sont devenues ce que sont devenues d'autres protestations depuis celle contre l'Union, elles ont cédé une minute pour ne pas troubler les justices du pouvoir. » Libéraux que vous êtes, vous dites après cela aux ministres qu'ils devaient résigner plutôt que de passer une pareille mesure! Mais les réformes à exécuter, mais les griefs à redresser, mais le commerce à maintenir, mais les finances à réparer, mais enfin le pays à faire prospérer, tout cela donc n'est rien à vos yeux! Le ministère, selon vous, ne devait pas s'occupier de ces préoccupations; il devait céder, plus tôt que de supporter une mesure... qui vous déplaît! C'est ignoble, c'est éculié! Continuez-vous, laissez-les. Mais n'allez pas vous imaginer que vos déclamations outrées, vos accusations sans fondements, vos injures à l'adresse des ministres et de tous les libéraux, en un mot, vos doctrines impraticables vous attirent des sympathies et des partisans. Non; vos propres amis vous condamnent; vous paraissiez aujourd'hui sous vos propres couleurs; dorénavant vos dérapes seront encore plus clairement vues.

Quoiqu'il en soit, malgré l'alliance intime de MM. les ultra-conservateurs et de l'organe de M. Papineau, les libéraux peuvent avoir pleine confiance dans les temps futurs; le ministère vient de jasser une des parties les plus difficiles de la route qu'il doit parcourir, et il a été supporté par une immense majorité qui est l'expression des vœux du peuple. Ça paraît triomphé ne fait qu'au promettre de plus grandes encore, et assurer au pays l'accomplissement des nombreuses et importantes mesures, que la simple justice réclame depuis longtemps.

LA SEANCE DE VINGT HEURES.

Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant quelques détails sur cette inoubliable séance, où le ministère a triomphé malgré les tories qui se sont montrés si petits, si tristes et si factieux. Mais comme la fatigue l'a emporté sur notre volonté et que nous n'avons assisté à cette séance que jusqu'à minuit et demi, nous devrons avoir recours au rapport abrégé qu'en donnant le *Herald* et le *Herald*.

Après que l'hon. M. Boulton eût proposé son amendement que seconds le Dr. Nelson, qui fit à cette occasion un magnifique discours, l'hon. M. Badgley fit motion de lever la séance du comité. M. Prince seconda cette motion, en disant qu'il était deux heures, qu'il était temps pour toute personne sobre d'aller se coucher. Il désigna sur des mètres si leur intention était de clore la discussion cette nuit-là. Il avait intention de parler encore sur cette question; mais il ajouta qu'il allait à lire la plus grande partie du rapport de Lord Durham, et un volume de l'histoire de la révolution par Cherenden, il voulait savoir des ministres s'ils avaient intention de finir le débat ce soir-là. —*Cris de oui, non.* — M. Scott des Deux-Montagnes parla alors contre l'amendement, ainsi que M. Meyers, M. McConnell et M. Dickson. — Puis M. Badgley proposa de nouveau de lever la séance du comité, et le cal. Prinsep le seconda, en ajoutant qu'il ne devrait pas presser le débat. —*Une voix.* Après huit jours de discussions. — M. Hincks dit qu'il fallait lever la séance; mais que l'opposition voulait l'ajournement pour recasser les ministres. Le ministère devait persister à maintenir la séance pendant plusieurs jours, s'il le fallait. — M. Baldwin n'avait jamais fait d'opposition factieuse lorsqu'il était dans la minorité. Le ministère avait déjà consenti deux fois à un ajournement; il pensait qu'il n'était que juste d'en finir dans cette séance. — Sir Allan McNab voulait entendre les procureurs-généraux, qui, selon lui, voulaient se mépriser à l'abri derrière l'amendement de M. Boulton. — M. Sherwood de Brockville dit alors que l'opposition était assez forte et avait autant de volonté que les ministres en quelle situation aussi longtemps qu'il le fallait. — M. Hincks: C'est là un bel esprit pour l'assemblée. — M. Baldwin: L'irrégularité en débat vient de l'irregularité du mode suivi dans cette discussion par l'opposition, irrégularité qui force l'hon. procureur-général à se plaindre que le dernier soir de la discussion. Le ministère est décidé à siéger jusqu'à ce que le débat soit terminé. — M. McDonald de Kingston: Je n'ai jamais vu un pareil *remarque de courtoisie* (!!) envers l'opposition, que celui que montre le ministère en cette occasion. Il n'y a aucune raison (!) de hâter la passation de cette mesure. — M. Blake: L'opposition devrait se soumettre que lorsqu'il s'est assis dans le Parlement impérial de faire passer l'acte d'Union des Canadas, Lord John Russell l'a intraduit sans avis préalable, et fait passer en une seule séance. — Sir Allan McNab dit encore quelques mots; puis M. Merritt se leva, et dit que jusque, durant toute sa carrière parlementaire, il n'avait vu une opposition aussi factieuse que celle-ci, et que le ministère, lorsqu'il formait l'opposition, n'avait jamais agi factieusement, même au temps que les partis étaient presque égaux. — L'hon. M. Lafontaine prit ensuite la parole, et fut suivi de MM. Badgley, Papineau, etc., jusqu'à sept heures du matin. À cette époque, dit le *Herald*, la Chambre avait la plus singulière apparence possible: les honorables membres dormaient profondément en différents endroits et dans des attitudes des plus

comiques parfois; les degrés du trône de l'orateur fournissaient à quelques membres des espaces très-propres à dormir, qu'ils avaient bien soin d'occuper. Pendant ce temps le président du comité et les rapporteurs sommeillaient, et les quelques personnes qui se trouvaient dans les galeries s'étendaient bien et duement sur les bancs et s'endormaient de fatigue. Le débat n'en continuait pas moins sa marche prolongée, et les hon. membres de continuer à dormir les uns en se plaçant les jambes sur leurs pupitres, les autres en s'étendant sur les bras de deux fauteuils; ceux qui étaient éveillés étaient réunis derrière le siège du Porteur. — A 7 heures, l'opposition fit encore motion de lever la séance; cette motion fut négative. Aussitôt après cette décision, M. Cayley se leva et fit la même motion qui fut encore perdue. Alors deux membres de l'opposition se mirent à prier, et l'un d'eux (M. Myers) fit de nouveau la motion d'ajournement, et ainsi sans doute de réveiller les hon. membres qui dormaient, la division fut bien en faisant passer à droite les membres en faveur de la motion et à gauche ceux qui étaient contre; mais ce fut encore une nouvelle défaite pour les tories. M. Meyers reprit la parole; puis M. Drummond dit que, si les hon. membres n'avaient pas de respect pour eux, la Chambre devait en avoir pour elle-même et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat, et que la Chambre (les tories sans doute) s'est rendue assez ridicule; je voterai contre cette motion. — La motion fut en effet négative. Après quoi Sir Allan McNab protesta contre la passation *cousu si serré* de cette mesure. Il ajouta qu'il regrettait les procès désagréables qu'il avait fait pour la défense de la motion et faire cesser cette bouffonnerie. Les membres ne sont pas envoyés à la chambre pour s'exposer eux-mêmes au ridicule et au mépris de leurs constitutuants. — Ces parades de M. Drummond n'empêchèrent pas M. Meyers de faire de nouveau motion de lever la séance du comité. — M. McDonald (tory): Je crois qu'il a été perdu assez de temps et d'argent à ce débat,